



Quelques membres du Conseil de Développement

Actualités

Lancement du dispositif « Coup de Pouce Citoyen »!

Dans les prochaines semaines, le Conseil de Développement mettra en place ce dispositif d'aide logistique et financière au profit des habitants du Pays Viennois. Il s'agit d'encourager des initiatives habitantes en faveur de la démocratie participative et du développement durable, s'inscrivant notamment dans le cadre du Plan Climat-Energie Territorial.

A l'instar du Fonds de Participation des Habitants qui concerne les quartiers prioritaires, le Coup de Pouce Citoyen s'adresse à l'ensemble du Territoire de l'agglomération. Pour l'année 2013, il s'agira de sélectionner une dizaine de micro-projets dont la subvention pourra aller jusqu'à 800 euros. L'objectif sera également de créer du réseau entre les citoyens et de leur apporter un accès à des professionnels qui pourront les aider à mettre en œuvre leurs idées.

La dizaine de membres de la commission « participation citoyenne » a longuement réfléchi à quels types de projets le Coup de Pouce Citoyen pourrait souscrire. Les membres ont pu identifier de nombreux exemples, mais l'objectif reste de susciter l'inventivité et la force de proposition des habitants. A titre indicatif, ces micro-projets pourraient être :

- la création d'un jardin partagé,
- l'organisation d'ateliers participatifs relatifs à un projet urbain;
- la réalisation d'un lombricomposteur
- le lancement d'un pédibus



Les dossiers de candidatures sont disponibles sur le nouveau site internet du Conseil de Développement (www.cdd.viennagglo.fr) et sur le site de ViennAgglo (www.paysviennois.fr) Une fois rempli, ils sera présentés par les porteurs de projets devant un jury composé de membres du CdD.

Lancement du site internet du Conseil de Développement

Ce nouveau site a été co-élaboré par les membres de la Commission communication du Conseil de Développement et par le groupement d'agences Cum-Gaïa/myeshop situé à la pépinière d'entreprises de ViennAgglo.

Grâce à ce nouvel outil numérique, le Conseil de Développement souhaite d'une part améliorer sa visibilité vis-à-vis des habitants, d'autre part, faciliter les travaux et la communication entre ses membres.

Ce site a vocation à être participatif, intuitif et simple d'utilisation. Il permet d'avoir accès à l'actualité du Conseil de Développement et à l'ensemble de ses travaux.

Pour s'y rendre: www.cdd.viennagglo.fr

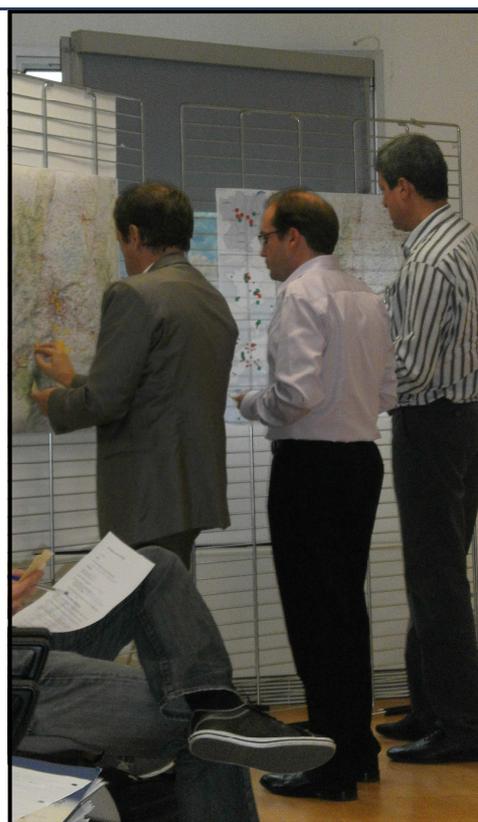


Rencontre: Quel bassin de vie viennois pour les entreprises?

Le 3 octobre dernier, le Conseil de Développement a fait appel à l'Agence d'Urbanisme de Lyon et à l'ADEIR pour réunir des chefs d'entreprise du Pays Viennois, les faire se rencontrer, et échanger sur leur vision du territoire: « Quel est le bassin de vie des entreprises du Pays Viennois? D'où viennent leurs salariés? leurs clients? ou encore leurs partenaires? ».

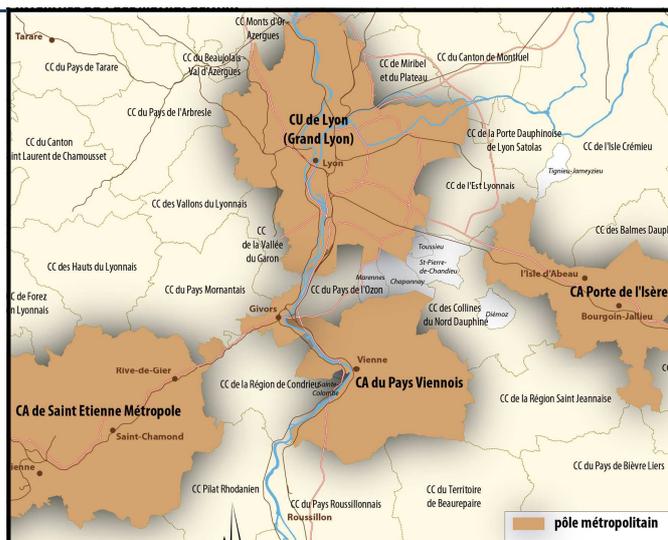
Les résultats obtenus ont notamment permis de mettre en évidence plusieurs problématiques communes aux différents entreprises représentées. La question des transports a été la plus récurrente, aussi bien de part les problèmes de congestion évoqués entre Vienne et Lyon que la complexité des contraintes géographiques du territoire et des limites administratives d'autre part. Par ailleurs, la nécessité de renforcer le réseau des acteurs économiques du Pays Viennois a clairement été identifiée.

Pour le Conseil de Développement, l'objectif était d'initier une réflexion collective sur le long terme en créant du débat. Il s'agissait de favoriser les échanges entre ViennAgglo et les entreprises afin d'enrichir les connaissances sur la manière dont les acteurs économiques vivent le territoire, au-delà des limites administratives.



Mise en place de la Conférence Métropolitaine des CdD

La Conférence métropolitaine des Conseils de Développement a été installée le 24 janvier à Givors. Les représentants des 4 CdD du Pôle Métropolitain ont pu échanger en présence des élus et des présidents d'agglomération. Au cœur des discussions: la stratégie métropolitaine, le fonctionnement de cette nouvelle instance et l'annonce de deux saisines des élus: dans les prochains mois les CdD seront amenés à réfléchir au développement de la vallée du Gier ainsi qu'au thème de la Culture à l'échelle métropolitaine...à suivre. Cette nouvelle instance est composée de 84 membres des CdD dont 40 pour le Grand Lyon, 20 pour St-Etienne Métropole, 12 pour la CAPI et 12 pour ViennAgglo.



Il s'agit aussi bien de renforcer les liens entre ces structures citoyennes que de valoriser leurs échanges et leurs contributions sur des questions d'échelle métropolitaine. Cette Conférence Métropolitaine des CdD devrait permettre de mieux impliquer la société civile dans les projets du Pôle Métropolitain.

Contribution des quatre CdD sur la thématique Transports/Mobilités

Les questions de mobilité, de déplacements et d'infrastructures sont primordiales pour les citoyens du futur Pôle Métropolitain. C'est pourquoi les Conseils de Développement ont souhaité mener ensemble une veille active et une réflexion sur ce sujet et ont décidé d'en faire une auto-saisine. Cet été, une contribution « inter-CdD » a donc été présentée aux élus.

Son objectif était d'identifier les actions qui semblaient nécessaires, à court terme et sur les 15-20 ans, pour répondre aux besoins de déplacements des citoyens et des entreprises afin d'avoir un territoire offrant une mobilité satisfaisante, qu'il s'agisse des relations internes au Pôle ou celles avec son environnement local, national et international. Ceci est une condition nécessaire pour que le Pôle Métropolitain soit attractif à l'échelle européenne.

L'approche croisée des quatre Conseils de Développement s'est faite par une analyse et par des propositions de pistes de solutions qu'ils ont souhaitées originales, partagées, et apportant une valeur ajoutée par rapport au travail en cours mené par les élus et les techniciens des agglomérations.



Retour sur la visite de terrain en vallée du Gier

Une visite de terrain des quatre Conseil de Développement du Pôle Métropolitain a été organisée le 18 septembre dernier en vallée du Gier. Cette visite a donné lieu à de nombreux échanges et questionnements autour de la question des friches industrielles et des transports sur les secteurs de Saint Chamond, Rive-de-Gier et Givors notamment. L'objectif était de mieux faire connaître ce territoire et d'initier une réflexion sur l'envergure métropolitaine des enjeux auxquels il fait face. A suivre...

Actualité des membres du Conseil de Développement

Fabien Grossiord, animateur du CdD

Depuis le mois de septembre, Fabien Grossiord est chargé d'animer et d'assurer le bon fonctionnement du Conseil de Développement. Récemment diplômé de l'Institut d'Urbanisme de Lyon, il se passionne depuis plusieurs années pour la participation citoyenne et le rôle des habitants dans les projets des collectivités. Il se tient disponible pour toute question relative au CdD.



Paroles d'Aline Vachet, membre du CdD

« Mon engagement au CdD répond à ma volonté de m'ouvrir à ce qui m'entoure et d'être active. Grâce au CdD, je me sens impliquée, je peux exprimer mon avis et j'ai connaissance de projets précis sur lesquels nous réfléchissons et plus largement sur l'action des collectivités. Le CdD est un espace d'échanges, ouvert et citoyen. Il ne demande pas d'avoir des attributs intellectuels spécifiques, de mon côté, je n'ai pas du tout l'esprit technique...

Les CdD n'est pas un parti politique, y participer ne signifie en rien être encarté. Liberté d'esprit et d'opinion sont les maîtres mots de toute participation au CdD. »



Aline Vachet, habitante de Vienne

Agenda du Conseil de Développement

Séance Plénière	Mercredi 6 février - 18h30
Commission Participation Citoyenne	Mercredi 13 février -18h30
Commission Communication	Lundi 18 février - 18h30
Commission Coopération Territoriale	Mardi 19 février - 18h30

Pour tout renseignement concernant le Conseil de Développement, n'hésitez pas à nous écrire à cette adresse : fgrossiord@viennagglo.fr ou par téléphone au **04 74 78 32 10**